

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

00000

N° 9 / FR
du 9 Mai 1959

ORIGINE: Gendarmerie du Département de Lot-et-Garonne

SOURCE: Brigade de STE-LIVRADE.

VALEUR: 0 / 3

DATE DES FAITS: 3 mai 1959

DATE DE RECUEIL: 6 mai 1959

O B J E T: Etat d'esprit rapatriés d'Indochine du Centre d'accueil de STE-LIVRADE.

T E X T E

Le 3 Mai 1959, au cours d'une réunion tenue à la salle de lecture du Centre d'Accueil des Rapatriés d'Indochine à STE-LIVRADE de 10 heures à 11 heures 30, par le "Colonel" LEROY, le nommé APOSTOLI Georges, du dit Centre, a pris la parole et déclaré devant l'assistance sur un ton violent:

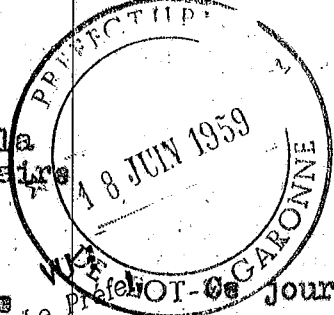
"Depuis que le Ministre de l'Intérieur s'occupe de nous, nous sommes plus brimés qu'avant. Et si vous colonel, vous ne réussissez pas par vos interventions à PARIS, à nous faire retourner au Vietnam, procurez-moi un pistolet, et mon action causera plus d'émoi que l'assassinat du chauffeur de taxi."

-DESTINATAIRES-

-DIRECTION DE LA GENDARMERIE -S/Direction - Bureau Technique.....I ex.
-COLONEL, Cdt. la Gendarmerie Nationale de la 4° Région Militaire.....I ex.
-COLONEL, Cdt. la 4° Légion de Gendarmerie.....I ex.
-COLONEL, Cdt. la Subdivision Militaire à AGEN.....I ex.
-PREFET DE LOT & GARONNE à AGEN - CABINET.....I ex.
-CHEF D ESCADRON, Commandant le Groupement de Gendarmerie à AGEN.....I ex.
-SOUS-PREFET de VILLENEUVE/LOT.....I ex.
- ARCHIVES.

GENDARMERIE NATIONALE

PROCES VERBAL
d'ENQUETE PRELIMINAIRE



Commandement
Régional de la
Gendarmerie de la
4^e Région militaire

4^e Légion

Groupement de
Lot et Garonne

Compagnie de
Villeneuve/lot

Brigade de
Sainte Livrade

N^o 430

du 14 Juin 1959

Analyse

Contravention

Inscriptions sur
bâtiments adminis-
tratifs

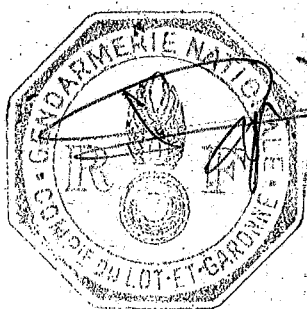
Auteurs: X

EXPEDITION

Transmis à M. le
PREFET

AGEN

Agén, le 17 Juin 59
Le Chef d'Escadron,
Cdt. le Groupement



Le 18^e jour, quinze Juin mil neuf cent cinquante neuf

Nous soussignés:

VU: M. MAHE (Robert), adjudant, officier de police judiciaire,
M. DUFFA (Gabriel), gendarme, agent de police judiciaire,
de la brigade de Sainte Livrade (Lot et Garonne),
Le Chef de Compagnie

Vu les articles 17 à 21 et 75 du Code de Procédure Pénale

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons ef-
fectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de
nos chefs

- PREAMBULE -

Le 14 Juin 1959 à 11 heures 45 minutes, en patrouille
pour la surveillance de la circulation routière, effectuant
un stationnement dans le centre de Sainte Livrade, avons été
avisés verbalement par M. TURSANT, gestionnaire du centre des
rapatriés d'Indochine à Sainte Livrade, que dans la nuit du
13 au 14 Juin 1959 des inconnus avaient inscrit au goudron
des slogans sur les murs des bâtiments administratifs

Nous nous sommes rendus au centre des rapatriés sis à
1 kilomètre au Nord Est de Sainte Livrade où nous avons constaté
que les inscriptions suivantes, étaient portées au gou-
dron en caractère de 0 m 10 X 0 m 10 environ ; sur les murs
des bâtiments administratifs (Salle de cinéma - Hangar à char-
bon - Lavoir - bâtiments réservés aux écoles):

- F.I., levez - vous, Qui nous sommes des réfractaires de l'injustice, du racisme, du despotisme -
- F.I. levez - vous, Lutte pour vos enfants, Hoat Dong -
- Lutte contre la Maffia, le Génocide et le Racisme -
- Contre le Génocide, il faut l'action, Hoat Dong -
- F.I., il faut par l'action éliminer les exécrables, Hoat Dong -
- Contre les provocations, menaces et l'humiliation, il faut l'action, Hoat Dong -.

M. TURSANT, gestionnaire du centre a été invité à faire
disparaître ces inscriptions

Des renseignements recueillis auprès de quelques héber-
gés désirant strictement conserver l'anonymat, il résulte que
ces inscriptions auraient été portées le 14 Juin 1959 entre
0 et 1 heure par des gens venus de Bias, bénéficiant d'une
complicité intérieure, en l'occurrence celle de APOSTOLI Geor-
ges - VANDJOUR - LEGRAND, etc...

Pour ne pas troubler la tranquillité publique, nous n'a-
vons pas cru devoir poursuivre notre enquête au centre des
rapatriés, ni entendre les personnes précitées.

Quatre expéditions destinées:

- la 1^{ère}, à M. le Procureur de la République à Agén;
- la 2^{ème} à M. le Préfet de Lot et Garonne à Agén (V.H.)

- la 3ème à M. le Sous-Préfet à Villeneuve sur Lot (V.H.);
- la 3ème aux archives.

Fait et clos, le 15 Juin 1959

L'adjudant MAHE, OPJ.

Le gendarme DUFFA, APJ.

MAHE
Procès-verbal établi en vertu de l'article R.38 du Code Pénal, paragraphe 2.

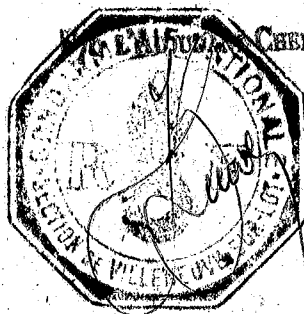
Transmis au Chef d'Escadron, Commandant le Groupement de Gendarmerie

AGEN

6483/3

Villeneuve sur Lot, le 16 Juin 1959
Le Capitaine GARDERES, Cdt. la Compagnie

CHEF LOGODIN Adjoint



SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS
D'INDOCHINE

CENTRE D'ACCUEIL DE STE-LIVRADE

TÉLÉPHONE 20

N° 67 - OF

CONFIDENTIEL

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16^{ème}

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'au cours de la nuit du Samedi 13.6. au Dimanche 14.6.59 des slogans ont été inscrits en gros caractères avec du goudron, sur les murs des bâtiments situés au Rond-Point du Centre .

SLOGANS :

F.I. - "Levez-vous"
"oui nous sommes des réfractaires" (de l'injustice
du racisme
du despotisme

F.I. - "Levez-vous"
"luttons pour vos enfants"
Hoat - Dong (qui veut dire "Groupez-vous pour agir")

"Luttons contre la Mafia, le Génocide et le Racisme"

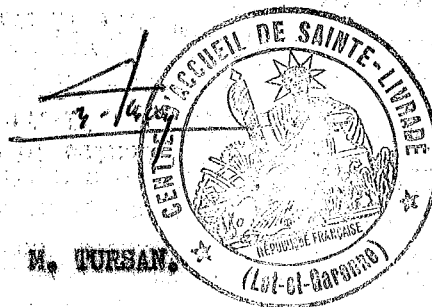
"Contre le Génocide
Il faut l'action - Hoat-Dong"

" F.I. - Il faut par l'action éliminer les exécrables.
Hoat-Dong.

"Contre les provocations, menaces et l'humiliation
Il faut l'action - Hoat-Dong "

.../...

Je ne permets de vous demander Monsieur le Préfet que mes propositions de mutation de Centre ou d'expulsion soient prises à l'encontre des intéressés, tout au moins une mutation de Centre pour deux d'entre eux, à titre d'exemple.



COPIE à Monsieur le PRÉFET de Lot et Garonne AGEN
Monsieur le Sous-Préfet de Villeneuve/Lot
" pour information.

MINISTERE de l'INTERIEUR

Service des Français Rapatriés
d'Indochine

Le 15 Juin 1959.

CENTRE D'ACCUEIL de STE-LIVRADE

N° 68 - CF
CONFIDENTIEL.

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil
à Monsieur le SOUS-PREFET
de VILLENEUVE-s/LOT.

En me référant à ma transmission de la note confidentielle n° 348/SLD du 14.6.59, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une dame rapatriée, digne de foi, m'a fait savoir que le Sieur LEGRAND Jean-Jacques, père des deux frères LEGRAND, Jules et Yves, bien connus, s'est vanté que toutes ces inscriptions étaient un avertissement et que d'ici un mois s'ils n'obtenaient pas satisfaction pour une amélioration de leur sort, une révolte organisée par ceux que nous connaissons bien, éclaterait dans les deux Centres de Bias et Ste-Livrade.

M. TURSAN.

COMMANDANT GROUPEMENT GENDARMERIE & PREFECTURE (Cabinet)

INSCRIPTION SUR MURS des CAMPS de BIAS et SAINTE-LIVRADE.

"FRANCAIS d'INDOCHINE, LEVEZ-VOUS. OUI, NOUS SOMMES LES REFRACTAIRES de

"L'INJUSTICE, du RACISME, du DESPOTISME.

"FRANCAIS d'INDOCHINE, LUTTEZ POUR VOS ENFANTS, LUTTEZ CONTRE LA MASSIA

"DU GENOCIDE ET LE RACISME,

"FRANCAIS d'INDOCHINE, LUTTEZ POUR L'ELIMINATION DES ELEMENTS EXECRABLES

"CONTRE LES PROVOCATIONS, MENACES et l'HUMILIATION.

"IL FAUT L'ACTION,

"LEVEZ-VOUS"

le 15 juin 1959,

N O T E

- a/s. du camp de réfugiés eurasiens de BIAS et de STE-LIVRADE.

Dans la nuit de samedi à dimanche 14 juin 1959, des slogans ont été écrits à la peinture noire sur divers bâtiments des centres d'accueil de BIAS et de STE-LIVRADE.

Ces slogans, tels que "Luttez contre la maffia, le génocide le racisme ... groupez-vous pour agir" sont dirigés contre les gestionnaires de ces camps ; ils émanent vraisemblablement des responsables de l'Amicale des Rapatriés d'Indochine dont le Président est M. CHARLERY.

Un rapport a été rédigé à ce sujet par chaque gestionnaire du camp, et M. le Sous-Préfet de Villeneuve-sur-Lot ainsi que les gendarmeries de Ste-Livrade et de Villeneuve ont été mis au courant.

M. BENARD, Inspecteur des Centres des Réfugiés d'Indochine, doit arriver cet après-midi à Sainte-Livrade, venant de Paris.

Gendarmerie le 15 Juin à 9 H 30.

Dans la nuit du 13 au 14 Juin des inconnus ont inscrit au goudron en caractères 10/10 cm sur le mur des bâtiments des rapatriés d'Indochine à Ste-Livrade les inscriptions suivantes :

- CONTRE LE DESPOTISME
- CONTRE LE RACISME
- MES FRERES DEBOUT CONTRE LE GENOCIDE
- CONTRE LE GENOCIDE IL FAUT L'ACTION
- LUTTEZ POUR VOS ENFANTS
- LUTTEZ CONTRE LA MAFFIA
- CONTRE LES PROVOCATIONS
- CONTRE L'HUMILIATION
- CONTRE LES MENACES.

etc...
